

les fonctionnaires de là-bas. Il était indubitablement dans un état très dangereux. Le plancher s'était considérablement affaissé, et les cloisons s'étaient détachées du plafond. J'ai pu voir que la reconstruction de cette voûte était d'urgente nécessité. Je ne connais rien de cette dépense, mais l'édifice m'a certainement paru être dans un état très dangereux.

L'article est réservé.

Edifices publics.—Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc., \$324,000.

L'hon. M. REID: Il y a dans cette article de dépense une augmentation due à la hausse des houilles, qui est d'à peu près 20 pour 100.

L'hon. M. PUGSLEY: Quel est, à Ottawa, le prix du charbon vendu au Gouvernement?

L'hon. M. REID: Il est de \$9.25 la tonne.

M. McKENZIE: Un citoyen d'Ottawa me disait, ces jours derniers, que le contrôleur du combustible ne pouvait, par le décret qui l'a nommé, faire observer ses injonctions ni infliger une peine à ceux qui les enfreignent.

L'hon. M. REID: On a voulu que le contrôleur du combustible procurât de la houille à un prix raisonnable à certaines personnes. Avant de rien dire de ce que sont les pouvoirs de ce contrôleur, j'aimerais à prendre connaissance du décret qui l'a nommé.

(Rapport est fait sur l'état de la question.)

La séance est levée à onze heures du soir.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES.

Mardi, 4 septembre 1917.

La séance est ouverte à trois heures.

PRESENTATION D'UN RAPPORT.

Par l'hon. M. HAZEN: Le Rapport sur la navigation, publié par le département de la Marine et des Pêcheries et donnant la liste des navires inscrits officiellement au Canada, le 31 décembre 1916.

[M. Roche.]

LE CONSEIL DU SERVICE MILITAIRE.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre) dépose sur le bureau une copie d'un décret du conseil en date du 3 septembre 1917, nommant le sous-ministre de la Justice, Oliver Mowat Biggar, de la ville d'Edmonton; John H. Moss, de la ville de Toronto; Louis Loranger, de la ville de Montréal, et le lieutenant-colonel H. A. Machin, de la ville de Kenora, Ontario, pour former un conseil, chargé d'aviser et d'aider dans l'exécution et l'application de la loi du service militaire de 1917 et qui sera désigné sous le nom de Conseil du service militaire; le sous-ministre de la Justice sera président du conseil.

SUBSIDES.

La Chambre siège en comité des subsides.

Ports et rivières. — Nouvelle-Ecosse.—Ben-Eoin.—Quai, \$2,200.

M. KYTE: Ce montant est-il destiné à la construction d'un nouveau quai?

L'hon. M. REID (ministre intérimaire des Travaux publics): Ces petits montants sont destinés à des réparations en différents endroits.

M. KYTE: Quand doit-on dépenser l'argent?

L'hon. M. REID: Aussitôt que le crédit sera adopté. Dans quelques cas les travaux sont déjà commencés.

M. SINCLAIR: Le ministre voudra-t-il expliquer pourquoi il a supprimé certains crédits qui étaient inscrits au budget durant les dernières années pour les remplacer par de nouveaux? Pendant cinq ou six ans, il y a eu dans le budget un crédit pour un quai à Cole-Harbour, qui est aussi nécessaire, selon moi, qu'aucun autre quai qu'on se propose de construire sur la côté des Provinces maritimes. Ce crédit a été supprimé au budget et l'on y a inscrit d'autres crédits pour des travaux qui ne sont aussi importants. Ce n'est pas un cas isolé; un assez grand nombre de travaux projetés dans le comté d'Antigonish et dans l'est de la Nouvelle-Ecosse ont été supprimés dans le budget et remplacés par d'autres sans raison apparente. Sur quel principe s'est appuyé le ministre pour établir ce budget supplémentaire?

L'hon. M. REID: Cette somme est destinée à la construction d'un quai en bois créosoté de 175 pieds de longueur par 16 pieds de largeur, avec tête de pont de 20